Nations Unies  $E_{C.20/2025/8}$ 



## Conseil économique et social

Distr. générale 23 mai 2025 Français Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale Quinzième session

New York, 6-8 août 2025

Point 7 de l'ordre du jour provisoire\*

Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale

## Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale

## Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le Groupe de haut niveau chargé du Cadre intégré de l'information géospatiale, qui pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur la page correspondante du site Web du Comité d'experts (http://ggim.un.org/meetings/ggim-committee/15th-session). Le Comité est invité à prendre note du rapport et à exprimer ses vues sur les progrès accomplis ainsi que sur la direction stratégique, la coordination et la supervision que doit assurer le Groupe de haut niveau pour permettre le succès durable du Cadre et sa mise en œuvre au moyen de plans d'action nationaux.

## Résumé du rapport

À sa quatorzième session, tenue du 7 au 9 août 2024, le Comité d'experts a adopté la décision 14/105, dans laquelle il a félicité le Groupe de haut niveau pour les efforts continus qu'il déployait afin d'améliorer la visibilité et de promouvoir le rôle, la pertinence et l'adoption du Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale grâce à son rôle moteur stratégique, ses activités ciblées, sa coordination et sa supervision efficaces et son dialogue avec les comités régionaux et les centres géospatiaux mondiaux des Nations Unies.

Le Comité d'experts s'est félicité de l'élaboration d'un guide sur le financement durable, ainsi que d'autres guides et outils, et a encouragé l'élaboration et la mise à jour continues de ces guides pratiques, ressources documentaires et références, ainsi que leur traduction, afin d'appuyer les efforts en faveur de la mise en œuvre du Cadre intégré au niveau national ; il a pris note qu'il était urgent de peaufiner et de parachever les derniers guides de mise en œuvre du Cadre et de publier dans un format





<sup>\*</sup> E/C.20/2025/1.

numérique ces documents et les ressources documentaires afin d'appuyer l'élaboration des plans d'action au niveau national. Il a demandé au Secrétariat d'établir un ordre de priorité pour ces tâches après la quatorzième session et a en outre pris note de la nécessité de mobiliser les ressources voulues, volontaires et extrabudgétaires, pour soutenir et pérenniser ces efforts.

Le Comité d'experts a également demandé au Groupe de haut niveau d'envisager de partager les résultats de son enquête mondiale avec les comités régionaux et les partenaires d'exécution intéressés afin qu'elle soit le plus utile possible et, à cet égard, a invité instamment les comités régionaux et les partenaires d'exécution concernés à coordonner leurs activités avec le Groupe de haut niveau, en veillant à créer des synergies et à éviter les doubles emplois. Le Comité d'experts a réaffirmé que le Cadre était un élément clé pour les nombreuses activités relevant du Comité d'experts, a rappelé l'importance de la coordination, de la cohérence et de l'harmonisation des travaux, des efforts et des activités des comités régionaux, des groupes fonctionnels, des réseaux thématiques, du Centre mondial des Nations Unies pour les connaissances et l'innovation géospatiales et du Groupe de haut niveau et a réaffirmé l'importance d'une mise en œuvre conjointe du Cadre dans l'intérêt de tous.

Dans le rapport, le Groupe de haut niveau présente ses dernières réunions et activités, ainsi que les progrès réalisés dans la mise en œuvre de son plan de travail et de ses trois objectifs prioritaires : a) améliorer la communication ; b) renforcer le développement des capacités ; c) mobiliser un financement durable. Le rapport contient une description des moyens mis en œuvre pour maintenir la dynamique en conjuguant réunions en présentiel et réunions en ligne, parmi lesquelles deux réunions plénières en présentiel, qui ont été l'occasion d'approfondir les discussions et d'aligner la stratégie, les réunions en ligne mensuelles de l'équipe de direction et les réunions semestrielles de l'équipe de direction élargie, qui ont été centrées sur le suivi des progrès, la résolution des problèmes et l'adaptation des approches en temps réel. Cette mobilisation constante et résolue a contribué à la réalisation de progrès significatifs dans tous les domaines du plan de travail.

Le rapport contient des précisions sur les conclusions de la cinquième réunion plénière du Groupe de haut niveau, qui s'est tenue en février 2025 à Djedda, en Arabie saoudite. En amont de la réunion, les principales parties prenantes - y compris les groupes de travail, les présidentes et présidents des comités régionaux, la SDG Data Alliance, le Secrétariat et le Centre mondial des Nations Unies pour les connaissances et l'innovation géospatiales – ont été invitées à détailler leurs activités prioritaires et les besoins correspondants pour 2025, lesquels ont été synthétisés dans un tableau complet qui a servi de point de départ aux discussions en réunion plénière. Les participants ont utilisé une matrice de gestion de projet avec les attributions « responsable » (responsible), « approbateur » (accountable), « consulté » (contributor) et « informé » (informed) afin de clarifier les rôles et responsabilités de chacun. De nombreuses priorités ont été assignées au Centre, conformément à son plan de travail, tandis que la responsabilité générale est restée du ressort du Groupe de haut niveau, afin de favoriser un leadership et un contrôle solides. Afin de rester en adéquation avec le Centre et de favoriser des échanges constants, le Groupe de haut niveau a invité ce dernier à participer aux réunions mensuelles en ligne de l'équipe de direction. Les parties prenantes se sont engagées à contribuer à faire progresser ces activités, en renforçant une approche collaborative.

Dans le rapport, le Groupe de haut niveau met en exergue les activités en matière de communication et au dialogue, comme sa participation à des forums, à des événements et à des réunions ciblées visant à promouvoir le Cadre, à développer les connaissances et la sensibilisation et à mettre en commun les meilleures pratiques et stratégies en vue d'encourager la mise en œuvre au niveau national. Des documents de référence visant à améliorer la compréhension et à favoriser la participation des

2/3 25-08125

parties prenantes sont fournis en complément du rapport, parmi lesquels une brochure à l'intention des décideurs et un manuel de référence abrégé sur le Cadre. Plusieurs plans d'action nationaux ont également été ajoutés à titre de référence sur le site Web afin de permettre aux États Membres et aux parties prenantes de s'inspirer d'exemples concrets, et de renforcer ainsi les activités de mise en œuvre.

Comme indiqué dans le rapport, d'importants progrès ont été accomplis en matière de développement des capacités. Des avancées ont été réalisées en ce qui concerne les dernières mises au point et la traduction de l'ensemble des documents relatifs au Cadre, y compris le guide de mise en œuvre, en tenant compte des observations recueillies dans le cadre du processus de consultation mondiale, et en ce qui concerne la publication de ressources documentaires à l'appui de l'élaboration des plans d'action au niveau national. Le rapport décrit les plans visant à mettre la dernière main aux annexes et aux ressources documentaires restantes, à améliorer l'accessibilité et à promouvoir une adoption plus large en traduisant le guide de mise en œuvre dans plusieurs langues, et à faire en sorte que le Cadre reste un outil dynamique et vivant.

Le guide sur le financement durable, qui accompagne à titre de document de référence le rapport, offre des conseils complets aux fins du recensement et de l'évaluation des options de financement durable envisageables pour la mise en œuvre du Cadre. Ce guide, élaboré à partir d'un examen approfondi des études et de la documentation sur le financement existantes et de consultations avec les États Membres, les donateurs, le secteur privé et la Banque mondiale, contient des informations sur les outils pratiques ainsi que des idées visant à aider les États Membres à recenser les sources de financement potentielles, à procéder à une analyse coûts-avantages et à formuler des propositions de valeur convaincantes pour attirer des investissements qui contribueront à améliorer la gestion intégrée de l'information géospatiale à l'échelle nationale.

En outre, un document de référence sur le rapport consacré à l'étude mondiale sur l'utilisation et la mise en œuvre du Cadre, qui contient des détails sur les résultats de l'enquête et des informations sur les supports de mise en œuvre partagés par les États Membres, doit être mis à la disposition du public sur le site Web du Cadre, afin d'étayer le partage de connaissances. Les données brutes de l'enquête ont également été communiquées aux comités régionaux et au Centre mondial des Nations Unies pour les connaissances et l'innovation géospatiales afin de permettre une planification et une analyse régionales et sous-régionales mieux ciblées. Dans son rapport, le Groupe de haut niveau présente des plans visant à mettre en place une approche coordonnée pour les évaluations futures, comme convenu lors de la cinquième réunion plénière, et souligne qu'il est important d'assurer un suivi et une évaluation continus de la mise en œuvre du Cadre.

Le Groupe de haut niveau poursuit son action visant à renforcer la pertinence, l'utilité et l'impact du Cadre au moyen de son plan stratégique et de son plan de travail. En travaillant avec les régions, les groupes fonctionnels, les réseaux thématiques, les centres d'excellence et les organisations partenaires, il continue à encourager la collaboration, à réduire les doubles emplois et à tirer le meilleur parti des synergies. Il invite toutes les parties prenantes à se joindre à cet effort collectif pour veiller à ce que la gestion de l'information géospatiale soit inscrite au cœur des priorités nationales et de la prise de décision, afin de stimuler le développement, l'innovation et une prise de décision éclairée.

25-08125 3/**3**